

# REGLES DE SURVIE EN COLOCATION

Les 15 principales règles de survie en colocation ou comment éviter que son coloc ne devienne son meilleur ennemi.

## 1/ *Courage*

"Range ce que tu déranges". Toujours nettoyer après usage sa vaisselle ou la salle de bain. Le grand nettoyage hebdomadaire (ou mensuel ou trimestriel ou même annuel) des parties communes peut s'effectuer par roulement entre les colocataires.

## 2/ *Les bons comptes font les bons colocataires*

Payez toujours dans les délais requis votre quote-part d'électricité, d'eau, de loyer, ... Les bons comptes font les bons amis. Ne faites une avance que de manière exceptionnelle à l'un de vos colocataires.

## 3/ *Gestion du temps d'occupation*

N'acceptez les petit(e)s ami(e)s que quelques nuits par mois si vous ne voulez pas multiplier le nombre de colocataires dans l'appartement.

## 4/ *Aménagement de l'espace*

Une chambre minimum par colocataire et un espace commun minimum par colocation (salon, cuisine, chambre dédiée, ... toute pièce sauf les w.c et la salle de bain).

## 5/ *L'espace renait*

En cas de chambres de tailles inégales, tirez au sort le premier bénéficiaire de la plus grande. Vous pouvez changer de chambres tous les 2 ou 3 mois. Sinon prévoyez des compensations comme l'attribution exclusive de placards pour la plus petite chambre.

## 6/ *Réfléchir avant de se jeter Allo...*

Une ligne de téléphone commune uniquement pour recevoir des appels. Pour vos longues conversations ou connections à l'internet, prenez une ligne individuelle dans chaque chambre ou équipez vous d'un portable. Ayez une ligne de conduite irréprochable, vous éviterez de nombreuses discussions stériles autour de la facture détaillée.

## 7/ *Protectionnisme.com*

Ne prêtez pas votre Mac ou votre PC. Vous partagez peut-être la même salle de bains, mais il y a plus de risque de se retrouver avec un virus dans votre disque dur que dans votre baignoire, ou de provoquer un crash qu'une inondation. Et c'est le genre de situation qui risque d'installer une certaine forme de tension entre les colocataires.

## 8/ *Code de conduite*

Avoir un minimum de respect envers son colocataire implique de frapper à sa porte si celle-ci est fermée, de ne pas effectuer de perquisition dans sa chambre lorsqu'il s'absente, de ne pas tester votre dernier méga système THX ultra dolby digital s'il dort et de ne pas organiser une rave-party lorsqu'il prépare un examen. Ne lui faites pas ce que vous n'aimeriez pas qu'il vous fasse et pensez également à éteindre les lumières en partant et à ne pas oublier vos clefs.

## 9/ *Compatibilité*

Evitez de choisir des colocataires avec un style de vie trop différent du vôtre. Une colocation réussie se fonde sur une certaine organisation de la vie quotidienne, vous passeriez tout votre temps à redéfinir les notions d'humidité ou de gestion des espaces communs.

## 10/ *Tolérance*

Tout comme vous, votre colocataire a des hauts et des bas. Soyez compréhensif les jours de mauvais temps, sauf s'il vous menace au couteau.

## 11/ *Démocratie*

Votez à l'unanimité pour choisir tout nouveau colocataire. L'équilibre de votre tribu dépend de votre capacité à intégrer le nouvel arrivant, alors mieux vaut être tous enthousiaste à l'idée qu'il emménage.

## 12/ *Économie d'échelle*

Prévoyez un pot commun pour tous les produits de base (liquide vaisselle, sel, sucre, ...), voire pour d'autres matières premières comme le shampooing ou le dentifrice.

## 13/ *Politesse*

Ne faites pas bande à part ou n'invitez pas des amis sans en informer ou les présenter à votre colocataire. Ne débitez pas de basses insultes à la moindre contrariété. Remplacez vos humeurs par un peu d'humour.

## 14/ *Respect*

Respectez toutes les règles que vous vous êtes fixés au départ. Le cas échéant servez vous de la charte du colocataire.

## 15/ *Bon sens rime avec prévoyance*

En cas de conflit grave, nommez un médiateur extérieur. Idéalement, ce dernier devrait lui-même être colocataire ailleurs afin de mieux cerner le problème. Jouez le jeu et prenez quelqu'un qui soit accepté par tous les belligérants, cela fera au moins un point de départ sur lequel tout le monde est d'accord.

Les parties reconnaissent avoir pris connaissance de la présente liste, qui fait partie intégrante du contrat de location et ne peut donc en être dissociée.

Fait à ..... , le ..... En ..... exemplaires, dont un est remis à chacune des parties qui le reconnaît.

Faire précéder la signature de la mention «*lu et approuvé, bon pour accord*»

LE BAILLEUR

LE(S) LOCATAIRE(S)

LA (LES) CAUTION(S)